

DELIBERATION N° 34 / 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 5 mai 2008

Dons au profit du lycée français « Charles de Gaulle » de Londres

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

1. **Madame Shérine SAWIRIS**, pour la somme de £ 50.000,00 afin de participer au financement du projet de rénovation des locaux du site de South Kensington pour l'année 2008-2009 et au financement de projets bénéficiant directement aux élèves.
2. **Madame Génie ADRIAJOPOULOS**, pour la somme de £ 55.000,00 afin de participer au financement du projet de rénovation des salles de sciences physiques, mais aussi à l'acquisition des matériels pédagogiques nécessaires à l'enseignement de cette discipline.
3. **l'association des parents d'élèves du lycée français « Charles de Gaulle »**, pour la somme de £ 410.000,00 afin de cofinancer d'une part les opérations de restructuration des locaux du lycée d'autre part, des équipements pédagogiques.

Nombre de
votants

Pour

16

Contre

0

Abstentions

0

Nuls

1

Fait à Paris, le 5 mai 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne GAZEAU-SECRET